



## Bulletin intérieur N° 74

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Vendredi 30 septembre 2022 à 20h**

L'assemblée générale est un moment important dans la vie démocratique d'une association comme la nôtre.

12, rue Docteur Floc'h • 29200 BREST  
Tél. : 02 98 02 14 80 • [flsm2@wanadoo.fr](mailto:flsm2@wanadoo.fr) • [flsm.infini.fr](http://flsm.infini.fr)



Association d'éducation populaire, le FLSM est affilié aux Francas, à la FSGT et à la Ligue de l'Enseignement.

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

## **1 - RAPPORT MORAL**

1.1 Rapport moral	03
-------------------	----

## **2 - RAPPORT FINANCIER**

2.1 Généralités	10
2.2 Compte de résultat	11
2.3 Bilan	15

## **3 – COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR**

3.1 Composition du Comité Directeur	17
-------------------------------------	----

## **4 – RAPPORT DES ACTIVITES**

4.1 Les activités enfance jeunesse	18
4.2 Les activités sportives	22
4.3 Les activités de loisirs culturels, artistiques pour adultes	28
4.4 Les activités ponctuelles	32
4.5 Les pratiquants par activité	33

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## 1- RAPPORT MORAL

### 1.1 – INTRODUCTION :

Après les nombreuses difficultés vécues depuis le printemps 2020 et le début de la crise sanitaire liée au COVID, dont les « vagues » successives ne nous rassurent pas, voire nous angoissent, notre société est confrontée à des incertitudes chroniques liées aux dérèglements de la planète. Nous en sommes tous plus ou moins responsables en raison du pillage des ressources mondiales et les gouvernements successifs des plus grands pays en portent une très large responsabilité. Les rapports du GIEC sont alarmants et les sociétés dans leur ensemble devront résoudre un défi écologique, sinon un défi existentiel et civilisationnel dont l'enjeu est la possibilité même de soutenir la vie ! L'effondrement de la biodiversité et des écosystèmes entraînera des migrations forcées, des famines, des révoltes, des guerres. On peut évoquer ici la famine en Afrique, les pollutions en Asie, les gigantesques incendies en Australie et en Amérique du Nord, la montée des eaux au Bangladesh, la canicule mortelle en Inde et au Pakistan, la déforestation en Amazonie, les inondations en Belgique et en Allemagne, l'effondrement du glacier Marmolada en Italie, les records de températures, le manque d'eau et les incendies exceptionnels en France, y compris en Finistère... L'énumération est terrible à entendre.

Cette crise écologique et environnementale est bien entendu aussi sociale. Notre système actuel est responsable d'inégalités inacceptables. Les plus pauvres sont les plus exposés au dérèglement climatique et en sont aussi les moins responsables. Les médias nous angoissent, évoquant sans relâche des restrictions de gaz et d'électricité pour cet hiver, les prix augmentent, le pouvoir d'achat ou de vivre recule. Si nous sommes tous responsables, les efforts de sobriété indispensables ne peuvent être supportés que par ceux qui ont du mal à finir leurs fins de mois, en regard des ultras riches, pour qui les contraintes seront infiniment moindres. A notre modeste place, nous devons amener nos adhérents à la réflexion : la sobriété à laquelle il nous faut parvenir ne doit être ni l'austérité, ni la frugalité, et encore moins une punition, mais l'une des manières de réconcilier l'économie avec la nature.

Cette triste perspective ne nous empêche pas de penser à la terrible situation que vit le peuple ukrainien. Les conséquences sont, à l'heure actuelle, imprévisibles car cette guerre peut impliquer la Terre entière. De nombreux pays peuvent en effet être affamés par le blocus russe. Ce conflit a et aura des répercussions sur notre population et en particulier les plus démunis. « *Mais attention, si le gaz a un prix, la Liberté, elle, n'en a pas !* ». Le Foyer Laïque, comme régulièrement à travers son histoire, a participé à la solidarité indispensable vis-à-vis de ce peuple bouleversé et confronté à cette invasion barbare et sanglante de la Russie. Le Foyer a ainsi aidé financièrement l'association Iroise-Ukraine pour qu'elle agisse et soutienne ses compatriotes et a accueilli gratuitement quelques enfants dans ses ALSH au cours de l'été.

### 1.2 - LA CRISE SANITAIRE :

Avec la pandémie, nous avons été confrontés à une exigence tout à fait particulière en septembre 2021, le « PASSE SANITAIRE », qui constituait en quelques sortes une forme d'obligation vaccinale pour tous. Pour des questions d'organisation et après consultation de ses responsables d'activités, afin d'éviter un contrôle à chaque séance, le Comité Directeur avait décidé de procéder à un contrôle préalable de ce fameux sésame et de refuser la présentation quasi quotidienne d'un test PCR ou antigénique. Nous ne pensions pas que quelques-uns de nos adhérents nous auraient contraints à une conciliation auprès du conciliateur de justice. Nous avons dû appliquer les obligations qui étaient les nôtres. Une période complexe pour les bénévoles et une expérience nouvelle puisque jamais les responsables du Foyer n'avaient été confrontés à la résolution d'un conflit interne sous cette forme. Chacun en pensera ce qu'il voudra...

Comme pour la saison 2020-2021, où nous avons remboursé pour celles et ceux qui le souhaitent la moitié de la cotisation annuelle, nous avons en toute logique et en bons responsables appliqué une demi-cotisation pour la période 2021-2022, lourdement chahutée par des périodes d'inactivité. Cette pandémie a eu pour conséquence une baisse sensible de nos adhérents de 10%.

### **1.3 – LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA VILLE DE BREST :**

Depuis plusieurs mois, la collaboration entre les représentants de la Ville et ceux des associations animant et gérant les équipements collectifs de quartier a été particulièrement intense. Les réunions se sont succédées à un rythme très soutenu qui n'a pas laissé aux bénévoles suffisamment de sérénité aux échanges. Contrairement à d'autres et à ce qui avait été annoncé, nous n'avons pas perçu une forte volonté de partage, de transparence et d'équité. Un temps pour l'analyse et une réflexion approfondie du contenu des actions, des missions et des projets des associations dans chaque quartier de la ville, aurait été nécessaire pour une bonne action à l'attention des citoyens brestois.

Malgré cela, les membres du Comité Directeur ont décidé d'approuver le contenu de la convention d'objectifs et de moyens pour les années 2022 à 2027 proposé par la Ville.

Les valeurs de solidarité, de démocratie, de laïcité et d'épanouissement individuel et collectif que nous portons y sont bien identifiées. Grâce à cette collaboration, nous poursuivrons notre engagement d'association d'éducation populaire auprès des enfants et plus généralement auprès des habitants de notre quartier.

Les équipes de la Ville en lien avec les responsables associatifs ont effectué un travail de qualité. Les échanges, parfois difficiles lors des réunions techniques et politiques, ont abouti à un résultat appréciable sur quelques points, pour ce que « sont les associations », dont celui de la réévaluation du coût de poste du coordinateur général ou encore celui des moyens accordés pour la fonction « accueil, comptabilité et contrôle des comptes ». Toutefois, nous regrettons beaucoup la non-indexation de ces coûts de postes, qui connaîtront inévitablement des augmentations dans les prochaines années. Nous continuerons à porter l'idée d'une indispensable évolution des subventions en fonction des revalorisations des salaires de la convention collective nationale. L'inflation que déjà nous subissons ne nous permettra pas de tenir longtemps dans ces conditions. Déjà, certaines associations amies passent de mauvais moments sur ces aspects financiers.

Nous regrettons par ailleurs que, sur ce que « font les associations », les échanges n'aient pas été suffisamment approfondis. La partie périscolaire – importante au Foyer – a été reconduite quasiment sous la même forme que la précédente, mais les subventions dites d'accessibilité pour les ALSH extrascolaires, qui n'ont pas été revalorisées depuis 10 ans, ne correspondent plus à la réalité ni au bon sens. Les aides actuelles sont loin d'être à la hauteur des enjeux. Cette mission de service public que nous assumons depuis plusieurs décennies est déficitaire et structurellement sous-financée. Cet avis est partagé par la totalité des associations et, pour autant, les élus municipaux font la sourde oreille !

Enfin, que dire de l'excès de zèle de certains fonctionnaires municipaux qui considèrent que nous devrions assumer les charges d'entretien et de fonctionnement de nos locaux puisque le Foyer s'est vu octroyer en 1981 un bail emphytéotique d'occupation ? Nombreux parmi les anciens le savent : en reconnaissance du don d'un terrain que les responsables du Foyer de l'époque ont fait à la collectivité, une occupation des locaux pour 99 ans a été signée entre la collectivité et notre association, qui comprend dans sa rédaction l'entretien des locaux. Certes l'élu en charge des associations, en une petite ligne dans un courrier de janvier 2022 (propos réitérés oralement lors d'une réunion au Foyer), nous a rassurés, mais nous constatons toutefois depuis quelque temps des difficultés dans la réactivité des services techniques à nos demandes d'interventions. Même celles de bon sens sont rarement suivies d'effet, comme l'élagage des arbres à l'arrière du bâtiment, qui oblige à l'utilisation de l'éclairage... en plein jour !

## **1.4 – ORGANISATION DU FOYER :**

Le 17 juin 2021, le Comité directeur avait acté la création d'une fonction d'ajointe au coordinateur général du Foyer. Cette décision faisait suite au constat que le Foyer manquait de résilience dans son organisation administrative si le coordinateur venait à être empêché pour quelque raison que ce soit. Il convenait aussi de dégager du temps au coordinateur général pour pouvoir engager d'autres dossiers et d'autres projets. Il avait donc été décidé de mettre en place cette organisation en test pendant un an, avec attribution d'une prime liée aux nouvelles responsabilités. Le Foyer se gardait toutefois la possibilité de ne pas confirmer cette organisation si elle ne donnait pas satisfaction. Gwenaëlle AUTRET, coordinatrice du secteur enfance, avait été désignée pour tenir ces fonctions.

Le 19 mai 2022, le Comité directeur a décidé de mettre fin à l'expérimentation.

En effet, le système mis en place, qui coûtait cher, ne donnait pas satisfaction tel qu'il avait été organisé. Il sera donc à revoir pour, probablement, retenter quelque chose plus tard, car il nous faudra avancer sur la question. La gouvernance du Foyer souhaite par ailleurs sanctuariser la relance du Collectif enfance qui s'est opérée sur l'exercice 2021-2022. Cette fonction est en effet essentielle au fonctionnement du Foyer sur ce secteur d'activité et notre structure a besoin que la coordinatrice du secteur enfance soit pleinement investie sur ce travail.

Parallèlement, au cours de ce dernier exercice, le Bureau a fait le constat que les responsables des activités sportives rencontrent de plus en plus de difficultés à recruter des encadrants pour les jeunes sportifs, plus particulièrement pour les adolescents et préadolescents. Trois exemples parmi d'autres pour illustrer la situation :

- L'encadrement des équipes de jeunes au basket est assuré par un seul bénévole, alors que nous avons une quarantaine d'adultes qui composent les équipes séniors.
- En l'absence de l'équipe de softball qui participait à un tournoi un weekend, l'entraînement des jeunes au baseball le samedi après-midi a dû être annulé car aucun sénior du baseball ne voulait/pouvait venir encadrer les enfants ; la situation s'était déjà produite plusieurs fois.
- Un de nos salariés du secteur enfance était régulièrement employé pour encadrer les séances de badminton des jeunes.

La gouvernance du Foyer regrette bien entendu ce manque d'engagement des adultes dans l'encadrement des plus jeunes mais, pour autant, sommes-nous toujours aujourd'hui dans un modèle pérenne ou notre projet collectif d'éducation populaire est-il déjà condamné ? Déjà, par le passé, nous rencontrions des difficultés d'animation dans certaines activités sportives le mercredi après-midi et nous avons fait appel à des salariés de l'ALSH pour intervenir.

Nous constatons aussi (et déplorons) une sous-utilisation de l'outil sportif par nos salariés du secteur enfance dans les activités qu'ils proposent en périscolaire. Nous avons le vivier, le temps nécessaire pour faire découvrir nos activités sportives, les infrastructures, et, pourtant, nous nous privons curieusement de cette possibilité.

D'autres activités qui nécessitent des compétences techniques sont également sur le fil du rasoir.

Quelques exemples :

- Les activités sportives de mouvement (zumba, step, jumping fitness) encadrées par un seul animateur.
- La poterie, encadrée aussi par une seule personne, qui comme dans d'autres activités n'est par ailleurs plus très jeune.
- Même chose au yoga, à la gymnastique...
- L'art floral, lui, a failli disparaître.
- L'anglais a dû s'arrêter...

Le Comité directeur a donc pensé qu'il était nécessaire d'ouvrir la réflexion avec les sections concernées pour, d'abord, faire un point précis sur la question de l'encadrement, et voir quelles activités sont en danger.

Ce point de situation exhaustif devra ainsi nous permettre d'opérer un bilan de santé du Foyer vis-à-vis des activités sportives et de loisirs adultes et enfants.

Il nous faudra ensuite étudier ensemble la question et la nature de possibles interventions d'animateurs salariés. Mais il s'agirait pour le Foyer d'un vrai tournant philosophique qui pose d'abord plusieurs questions :

- Est-ce bien nécessaire ou pouvons-nous poursuivre ainsi, en continuant à nous appuyer sur nos bénévoles, notamment en proposant des formations ? Ou encore en minorant la cotisation des bénévoles qui s'engagent dans l'encadrement ? Il faudrait probablement assumer des fermetures d'activités, en espérant qu'elles ne se produisent pas en cours d'année.
- Sommes-nous collectivement prêts à franchir ce pas ?
- Ce faisant, quel serait le mode de financement, car le budget actuel du Foyer ne permet pas de financer des salariés sur ce secteur d'activités ? En augmentant les cotisations ? De toutes les activités ou seulement celles qui auraient recours à du salariat ? Et devrions-nous renoncer à notre principe d'une seule cotisation pour pratiquer plusieurs activités.

Autant de questions fondamentales, auxquelles il conviendra d'apporter réponse.

Les premières approches de ce « bilan de santé » des activités ont mis en évidence la nécessité de (re)créer une fonction supplémentaire dans l'organisation du Foyer, un poste à temps partiel dont le titulaire serait chargé des activités physiques et sportives, et ce dès la rentrée de septembre 2022. Cette création de poste permettrait de renforcer le collectif des activités physiques et sportives, dont nous jugeons la relance nécessaire, avec un nouvel élan.

Concrètement, il s'agirait de :

- Soutenir et accompagner les responsables des activités physiques et sportives pour adultes.
- Rechercher de nouvelles formes de pratiques et de nouvelles activités, et rechercher le développement des activités de « sport, santé, bien être ».
- Promouvoir le sport pour tous.
- Participer aux activités physiques sur les temps périscolaires des deux écoles publiques du quartier.
- Accompagner les animateurs et animatrices dans des cycles de formation.
- Animer le Collectif des activités physiques et sportives en relation étroite avec les membres bénévoles du CD.
- Développer des projets transversaux, dont FESTISPORT, et assurer les relations avec la FSGT.

Le poste, placé sous la responsabilité du coordinateur général, serait assuré par un animateur volontaire déjà en poste au Foyer, en complément de temps et avec une réorganisation de son emploi du temps. Le temps de travail a été estimé de l'ordre d'un 1/3 tiers temps annualisé.

Le Comité Directeur a acté lors du CD de mai la création de ce poste à temps partiel et c'est Mathieu FECOURT qui en a été chargé. Cette mise en place se fera également à titre expérimental sur une durée d'un an. Une décision définitive sera prise avant la fin de l'exercice 2022-2023, au plus tard lors du CD de juin 2023.

La pratique de l'activité badminton s'est diversifiée au fil du temps mais notre organisation interne demeurait axée sur deux "entités" différentes, tout en conservant des pratiques similaires, ce qui rendait compliqué pour tout le monde la compréhension de nos différentes formes de pratiques. Nous avons donc recherché une solution pour regrouper d'un côté la pratique en compétition et de l'autre les pratiques de loisir et de détente. Cette nouvelle organisation est en cours de finalisation et démarrera à cette rentrée 2022.

Une autre section avait aussi en son sein deux pratiques quelque peu différentes, mais surtout deux groupes qui ne fonctionnaient pas au même rythme et selon la même philosophie : le baseball et le softball. Il a finalement été décidé dans la concertation, et pour apaiser les tensions, de scinder cette section en deux, chacune adoptant une organisation et un fonctionnement propres. Certains aspects se feront toujours en lien bien évidemment, plusieurs joueurs évoluant sur les deux pratiques.

## **1.5 – LA REPARTITION DES TACHES ET LE NECESSAIRE RENFORCEMENT DU COMITE DIRECTEUR :**

L'organisation de notre association évolue régulièrement afin de maintenir ou d'améliorer le fonctionnement des différentes activités, malgré les difficultés de l'engagement bénévole, évoquées précédemment au niveau des sections, mais aussi au niveau des différentes instances du Foyer. Notre époque individualiste, accentuée par ces années COVID, n'aide pas.

L'Assemblée Générale, composée essentiellement des membres adhérents du Foyer, est chargée de déterminer le cap que notre association doit suivre, au travers du projet associatif. Le Comité directeur, dont les membres sont élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de 3 ans, est garant de ces projets éducatif et sportif.

Dans un monde idéal, tel que décrit dans nos statuts, la composition du Comité Directeur favorise la mixité femme-homme, la mixité sociale et la représentation des diverses activités. C'est en théorie faisable avec 30 membres possibles à élire parmi nos nombreux adhérents. Mais en pratique, force est de constater que nous en sommes bien loin : les douze membres élus du Comité directeur ont bien besoin de vous pour se renforcer et faire mieux vivre le Foyer.

Peu après l'Assemblée Générale, le Comité Directeur élit un Bureau chargé d'administrer et de traiter les affaires courantes. Les membres du Bureau assument ainsi les responsabilités de Trésorier, de Secrétaire et de co-présidents (dont un représentant légal) de l'association. Toujours dans le monde idéal décrit par nos statuts, le Bureau doit être composé au minimum de 5 membres, afin de ne pas se retrouver en permanence à gérer les urgences. C'est en théorie faisable à condition que la composition du Comité Directeur soit suffisamment étoffée.

Depuis quelques années, le statut de « membre associé » permet de participer de façon innovante aux réunions du Comité Directeur avec voix consultative (mais pas délibérative) : n'hésitez pas à rejoindre nos 5 membres associés actuels et à découvrir ainsi les différentes instances dirigeantes. Il est essentiel d'améliorer la représentation du Foyer afin que les tâches soient mieux réparties et que les pouvoirs ne soient pas concentrés qu'entre quelques têtes et quelques mains.

Autre instance importante de concertation, le groupe de coordination, qui ne s'était pas réuni depuis l'automne 2019 pour les raisons que l'on connaît, a enfin pu se tenir, début avril. Ce temps d'échange, qui réunit des bénévoles, des élus associatifs et les salariés du Foyer, a pour objet d'élever le niveau de réflexion sur un sujet qui collectivement nous préoccupe, mais aussi de permettre la formation de l'individu à l'esprit critique par le dialogue. Si l'on ne peut que regretter la présence d'un seul bénévole, hors élus, alors que le thème des violences intéressait bon nombre de nos sections, notamment sportives, il est à souhaiter que ce groupe de coordination puisse à nouveau se tenir régulièrement, deux fois par an, les années à venir.

Par ailleurs, sous l'impulsion du Comité Directeur et du Bureau, le Collectif Enfance a été relancé, au travers de 3 réunions durant l'année. Il s'agit de faire revivre et dynamiser le projet de l'association dans tout ce qui concerne les activités en direction des enfants et des jeunes, y compris en lien avec les activités sportives. L'objectif est aussi d'avoir un moment d'échange entre élus, bénévoles, représentant des FRANCAS, salariés du secteur enfance (et dans un monde idéal des parents).

Dans le même esprit, le Collectif des activités physiques et sportives sera relancé cette année, en lien avec la création évoquée précédemment d'un poste de coordinateur de ces activités.

## **1.6 – LES SATISFACTIONS... & LES REGRETS :**

Commençons par les regrets qui sont, comme soulignés précédemment, liés aux implications ou au retrait de bénévoles :

- Notre animatrice en langue anglaise n'a pas souhaité poursuivre son engagement pour des raisons personnelles. Anne Laure assurait deux « cours » le samedi matin,
- De même, notre camarade Jean ne souhaite plus encadrer seul l'activité Aquarelle qu'il animait depuis une dizaine d'années.
- Notre amie Josette Quideau, depuis près de vingt ans, dirigeait le groupe de chants et organisait une rencontre des chorales locales des anciens. Pour des raisons personnelles liées à son âge, elle ne pouvait plus assurer cette charge. Fort heureusement, Albert anime à sa manière une activité qui continue donc à vivre, et à plaire.

Les membres du Comité directeur et l'ensemble des membres du Foyer remercient ces animateurs bénévoles pour leur implication au service des adhérents et du projet du Foyer.

Parmi les satisfactions, nous partageons avec vous quelques points :

- L'organisation d'un séjour à la neige était espérée par certains depuis de nombreuses années. Des initiatives de ce type avaient déjà été organisées pour les enfants ou les retraités mais celle mise en place en février dernier a la particularité de réunir sur un même site un séjour familial et un séjour pour enfants et jeunes en accueil collectif de mineurs, encadré par des bénévoles. Ce séjour a réuni 53 personnes sur le séjour famille, 25 enfants et ados en séjour de vacances et 13 encadrants bénévoles. Il s'agit d'une réussite et l'expérience sera reconduite l'hiver prochain. Des opérations d'autofinancement ont permis aux participants de se connaître avant le départ et à mieux s'identifier à notre association.  
Lors de ce voyage, les animateurs professionnels du Foyer ont créé des liens avec 46 jeunes qui se sont par la suite retrouvés lors de soirées animations. A partir des souhaits exprimés, un séjour a été organisé, avant les vacances scolaires officielles à Quiberon pour 14 jeunes de 14 à 17 ans. Une expérience qui n'avait jamais été tentée.
- Comme chaque été, les professionnels et responsables du Foyer se mobilisent pour permettre aux enfants et aux jeunes que nous encadrons tout au long de l'année de pouvoir vivre des séjours collectifs, découvrir la vie en groupe et de nouvelles activités. Plus de cent enfants ont été concernés. Une telle organisation n'est pas simple à mettre en place et rares sont les associations locales qui osent proposer ce type d'initiative pour une participation financière des familles qui reste raisonnable, et ceci grâce à la participation de la Ville de Brest.
- Depuis de nombreuses années, les deux groupes scolaires de proximité ne proposaient plus de classes de découverte. Les enseignants de l'école J. Kerhoas ont proposé à quasiment tous les enfants de découvrir une autre forme d'éducation. Le Foyer a considéré l'initiative particulièrement intéressante et a accepté qu'un animateur salarié participe à l'encadrement des enfants. S'il s'agit d'une belle initiative, nous avons toutefois regretté ne pas être associés plus tôt à l'organisation du projet. L'école de Kérisbian proposera un séjour d'intégration en septembre 2022.
- Brest Métropole et Brest Métropole Habitat ont mis en œuvre depuis quelques années un dispositif permettant aux locataires de parc HLM de bénéficier d'un accès à internet à prix réduit. La cité de la route de Quimper était concernée par la démarche au cours de l'hiver dernier. Le Foyer a pris toute sa part dans l'accompagnement de la mobilisation des habitants et après le vote positif de ceux-ci, il participera à l'accompagnement des personnes qui éprouvent des difficultés dans toutes les actions possibles (Internet, accès aux droits etc ...).



## **1.7 – CONCLUSION :**

Cet exercice 2021-2022 aura avant tout été placé sous le signe des travaux liés à la nouvelle convention d'objectifs et de moyens pour les années 2022 à 2027, que le Foyer a signé avec la Ville de Brest. Cette question structurante pour notre association aura mobilisé beaucoup d'énergie, que les bénévoles du Bureau ont porté, en lien avec notre coordinateur général. Ce petit groupe de femmes (2) et d'hommes (5) a ainsi conduit ce dossier, dont l'importance échappe peut-être, mais que s'avère pourtant essentiel au fonctionnement de notre belle association. Ce point nous renvoie fort naturellement à l'épineuse question de la représentativité au sein des instances de gouvernance du Foyer : le Comité Directeur et le Bureau.

Nous le répétons chaque année, avec parfois l'impression de prêcher dans le désert, avouons-le, mais le renforcement de ces instances est essentiel à la survie même de notre structure. Car, outre l'essoufflement que ressentent parfois les membres du Bureau, qui peut conduire à des démissions, la suractivité et le travail dans l'urgence pourrait aussi conduire à des erreurs stratégiques. Constatant l'échec de nos actions antérieures pour attirer à nous de nouveaux membres, le Bureau a engagé une réflexion pour renforcer la représentativité au sein de nos instances, avec des moyens innovants que nous évoquerons bientôt.

Cette crise des vocations bénévoles, générale à toutes les associations, rejoint bien la crise citoyenne que connaît notre pays, et que les dernières élections ont encore soulignée. Nous nous refusons cependant à baisser les bras et à demeurer sans réaction sur ce constat, bien conscients des enjeux.

## 2- RAPPORT FINANCIER 2021

### 2.1 GÉNÉRALITÉS :

Notre résultat d'exercice 2021 est équilibré. Les montants des charges et des produits restent difficilement comparables aux montants de ces deux dernières années du fait de la crise sanitaire.

Du côté des charges, nous constatons que celles consacrées aux personnels représentent 73% de leur total et sont en constante augmentation en lien avec les évolutions conventionnelles et l'augmentation des indemnités pour les animateurs en contrat d'engagement éducatif. Comme l'année précédente, le Foyer a assuré le maintien des salaires de son personnel durant la période de fermeture liée au confinement et verser une prime de fin d'année.

S'agissant des produits, l'activité du secteur enfance repart progressivement sans atteindre les fréquentations d'avant la crise. En 2021, le Comité Directeur a fait le choix de ne pas augmenter les tarifs des participations familles et a décidé de réduire de moitié le montant des cotisations pour les adhérents de l'année 2020. Ainsi, nos adhérents auront bénéficié du remboursement d'une année de cotisation entre les saisons 2020 et 2021. Depuis 2016, le montant de la cotisation n'a pas évolué et, rappelons-le, le Foyer est le seul patronage brestois qui ne demande qu'une seule cotisation quel que soit le nombre d'activités réalisées.

L'équilibre de l'exercice 2021 a notamment été obtenu suite à la revalorisation de la fonction accueil et secrétariat dans le cadre des négociations du re-conventionnement avec la ville de Brest. Néanmoins, nous déplorons la non-prise en compte de nos demandes de revalorisation des aides pour les accueils de loisir. Depuis l'origine du système en 2007, ces aides ont été augmentées de 5% en 2013 puis dans le cadre de la nouvelle convention applicable en 2022 (soit de 4 et 6 % suivant le quotient familial des familles). Cet accueil est financièrement largement déficitaire mais compensé par une gestion rigoureuse et mutualisée de nos différentes activités.

Du côté de nos réserves, notre situation financière est sereine. Pour autant, une part importante de nos fonds propres sont constituées d'une provision réglementaire pour les indemnités de fin de carrière de nos salariés (66.997 € soit 23 %) et de notre fonds de roulement (158.580 € soit 55 %) qui est nécessaire pour assurer notre fonctionnement quotidien. Il nous reste donc 22 % de cette réserve, que nous pourrions mobiliser pour un projet à définir.

Nos projections financières sont difficiles à modéliser du fait de la variabilité des fréquentations, difficilement maîtrisable. Cependant, la volonté du Foyer restera de maintenir des tarifs accessibles pour tous.

## 2.2. LE COMPTE DE RESULTAT :

FLSM	FOYER LAIQUE DE SAINT MARC - Compte de Résultat Exercice 2021					
N° compte	Détail des charges	CR 2019	CR 2020	BP 2021	CR 2021	BP 2022
	<b>60 Fournitures consommables</b>					
606200	Denrées alimentaires	11 562 €	8 004 €	10 000 €	10 286 €	10 700 €
606210	Boisson gratuites	421 €	222 €	300 €	188 €	800 €
606310	Produits d'entretien	1 829 €	4 062 €	3 000 €	3 192 €	3 000 €
606320	Petit matériel pour activités enfance	8 573 €	5 723 €	6 500 €	4 256 €	7 200 €
606340	Maillots	2 214 €	2 170 €	2 400 €	1 404 €	1 770 €
606400	Fournitures administratives	2 572 €	2 964 €	3 000 €	1 835 €	3 400 €
606600	Carburants	1 522 €	639 €	1 900 €	990 €	2 020 €
606800	Agencement	2 316 €	66 €	600 €		860 €
606810	Produits pharmaceutiques	483 €	946 €	1 500 €	641 €	1 000 €
606850	Petit matériels pour activités	5 454 €	5 156 €	6 700 €	2 329 €	7 050 €
607000	Activités exceptionnelles	7 695 €	168 €	12 200 €	841 €	12 300 €
607200	Achats pour cessions	6 452 €	2 992 €	3 900 €	488 €	2 400 €
	<b>TOTAL 60</b>	<b>51 093 €</b>	<b>33 109 €</b>	<b>52 000 €</b>	<b>26 451 €</b>	<b>52 500 €</b>
	<b>61 Services extérieurs</b>					
610000	Frais de séjours Adultes	7 438 €	2 034 €	9 700 €	225 €	35 580 €
611100	Services extérieurs (Entretien locaux)	28 878 €	25 841 €	28 500 €	25 522 €	28 500 €
611500	Frais de séjours Enfants	4 464 €	13 638 €	4 000 €	3 572 €	4 000 €
615200	Entretien réparation mobilière	430 €	3 711 €	1 000 €	365 €	500 €
615510	Entretien, réparation Minibus	11 €	406 €	250 €	9 €	500 €
615600	Maintenance (téléphone + informatique)	1 759 €	2 187 €	2 500 €	1 376 €	2 500 €
616000	Assurances	9 319 €	9 325 €	9 000 €	9 270 €	10 150 €
618100	Documentation	665 €	530 €	1 000 €	384 €	1 300 €
618600	frais de formation	10 519 €	942 €	4 550 €	1 982 €	4 220 €
	<b>TOTAL 61</b>	<b>63 484 €</b>	<b>58 613 €</b>	<b>60 500 €</b>	<b>42 255 €</b>	<b>87 250 €</b>
	<b>62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>					
621000	Personnel extérieur (Arbitres, FOL....)	5 685 €	5 804 €	6 000 €	7 152 €	7 250 €
622600	Honoraires	5 866 €	9 497 €	6 000 €	6 562 €	7 000 €
623000	Publicité, Publications	2 224 €	2 712 €	2 000 €	3 087 €	2 100 €
623800	Divers, Pourboires, Dons courants	525 €	60 €		200 €	
624100	Transports collectif adhérents	12 499 €	3 604 €	10 000 €	5 772 €	19 050 €
624200	Déplacements des personnels	682 €	240 €	400 €	81 €	400 €
624300	Remboursement Transports Adhérents	1 778 €	1 128 €	1 500 €	1 359 €	1 500 €
625000	Réceptions, missions	3 774 €	1 358 €	3 000 €	229 €	3 300 €
625100	Renonciation frais bénévoles		4 578 €		5 236 €	
626100	Frais postaux	1 161 €	309 €	1 100 €	338 €	600 €
626200	frais téléphone	2 228 €	4 746 €	2 300 €	2 559 €	2 500 €
627800	Cautions commissions	294 €	282 €	- €	248 €	
628100	Affiliations Fédérations Affinitaires	14 230 €	13 611 €	11 000 €	8 749 €	10 300 €
628110	Affiliations Fédérations FF	11 453 €	9 128 €	9 900 €	7 763 €	9 400 €
628500	Restauration	17 726 €	13 067 €	17 000 €	15 290 €	18 000 €
628850	Services à but éducatif	11 589 €	2 221 €	11 000 €	5 113 €	29 350 €
	<b>TOTAL 62</b>	<b>91 713 €</b>	<b>72 346 €</b>	<b>81 200 €</b>	<b>69 738 €</b>	<b>110 750 €</b>

N° compte	Détail des charges	CR 2019	CR 2020	BP 2021	CR 2021	BP 2022
<b>63 IMPOTS &amp; TAXES</b>						
631100	Taxes sur Salaires				921 €	1 000 €
633300	Uniformation	5 153 €	7 276 €	7 200 €	6 940 €	8 000 €
637800	Taxes diverses déchets	1 114 €	789 €	1 100 €	632 €	1 000 €
	<b>TOTAL 63</b>	<b>6 267 €</b>	<b>8 065 €</b>	<b>8 300 €</b>	<b>8 493 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>64 CHARGES DE PERSONNEL</b>						
641000	Rémunération du personnel	320 297 €	312 867 €	460 800 €	343 583 €	465 400 €
	Ind journalières CPAM	12 248 €	5 133 €			
641200	Dotation congés payés	- 260 €	2 258 €		1 853 €	
645111	Cotisations URSSAF	69 498 €	69 707 €		75 319 €	
641400	Activité Partielle		24 661 €		11 687 €	
641500	Indemnités supplémentaires Employeur				1 895 €	
645200	Cotisations aux mutuelles	2 072 €	1 865 €		2 343 €	
645300	Cotisations AGRR	22 085 €	22 317 €		24 222 €	
645500	Indemnités conventionnelles	301 €	1 792 €	2 500 €		1 300 €
641300	Primes et gratifications	- €	4 405 €	400 €	2 027 €	
647200	Comité d'établissement	2 986 €	3 326 €	3 300 €	3 511 €	3 500 €
647500	Médecine du travail	1 754 €	1 973 €	2 000 €	3 220 €	2 500 €
	<b>TOTAL 64</b>	<b>430 981 €</b>	<b>450 305 €</b>	<b>469 000 €</b>	<b>469 662 €</b>	<b>472 700 €</b>
<b>65 &amp; 66 Charges autres et financières</b>						
651100	Redevance concess, brev, lic, marques				12 €	
651800	Autres droits et valeurs	600 €			1 094 €	
658000	Charges divers de gestion	111 €	216 €	- €	475 €	
657100	Aide financières versées		11 918 €			
657200	Quote part de générosité reversé		3 100 €		1 000 €	
661800	Frais bancaires	772 €	1 115 €	1 000 €	976 €	1 000 €
	<b>TOTAL 66</b>	<b>1 483 €</b>	<b>16 349 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>3 557 €</b>	<b>1 000 €</b>
<b>67 &amp; 68 Charges excep. &amp; Dotation</b>						
670000	Charges exceptionnelles sur opé. de gestion					
671400	Créances irrécouvrables dans l'ex				204 €	
672000	Charges exceptionnelles	510 €	62 €		920 €	
681000	Dotation aux amortissements	10 265 €	11 155 €	11 000 €	10 226 €	11 000 €
6815000	Réserve pour les IFC	15 324 €	8 116 €	- €	11 673 €	3 000 €
687600	Provision opération cotisation 2020	- €				
	<b>TOTAL 67 &amp; 68</b>	<b>26 098 €</b>	<b>19 333 €</b>	<b>11 000 €</b>	<b>23 023 €</b>	<b>14 000 €</b>
<b>TOTAL GENERAL CHARGES</b>		<b>671 119 €</b>	<b>658 121 €</b>	<b>683 000 €</b>	<b>643 178 €</b>	<b>748 200 €</b>
Charges d'exploitation		669 313 €	656 944 €	682 000 €	641 078 €	747 200 €
Charges financières		772 €	1 115 €	1 000 €	976 €	1 000 €
Charges exceptionnelles		510 €	62 €	- €	1 124 €	

FLSM	FOYER LAIQUE DE SAINT MARC - Compte de Résultat Exercice 2021					
N° compte	Détail des produits	CR 2019	CR2020	BP 2021	CR 2021	BP 2022
	<b>70 Produits des prestations</b>					
706200	Participations des familles	105 187 €	65 065 €	102 450 €	72 059 €	103 000 €
706300	Participation Club ados		129 €		38 €	
706400	Participation frais de stage	864 €	1 243 €	1 000 €	462 €	300 €
706500	Participation frais de séjours adultes, enfants	11 290 €	8 425 €	10 800 €	12 120 €	58 500 €
707100	Activités exceptionnelles	8 996 €	1 109 €	14 400 €	1 268 €	13 400 €
707110	Participations frais de tournois	3 796 €		1 000 €		
707200	Vente pour cession	7 775 €	1 637 €	4 000 €	1 559 €	2 500 €
708320	Mise à disposition Salles	200 €	200 €	500 €		500 €
708330	Remboursements frais administratifs	13 €			1 €	
708340	Sponsors		300 €		1 150 €	
708400	Autres participations				209 €	
727800	Remboursement frais CESU		633 €		156 €	
	<b>TOTAL 70 et 72</b>	<b>138 121 €</b>	<b>78 741 €</b>	<b>134 150 €</b>	<b>89 022 €</b>	<b>178 200 €</b>
	<b>73 Concours public CAF</b>					
730100	Concours public de la CAF	88 713 €	92 369 €	89 500 €	84 395 €	90 700 €
	<b>TOTAL 73</b>	<b>88 713 €</b>	<b>92 369 €</b>	<b>89 500 €</b>	<b>84 395 €</b>	<b>90 700 €</b>
	<b>74 Subventions de fonctionnement</b>					
741200	Subv ETAT Colos apprenantes		8 500 €		4 450 €	
743000	Subv Conseil Départemental Déplact. Sportifs		1 124 €		3 678 €	
740000	Subv Dispositif 2S2C		16 065 €			
744100	VdB Sports	4 587 €	4 852 €	4 500 €	5 377 €	3 800 €
744200	VdB Nettoyage locaux	36 082 €	36 082 €	36 000 €	36 082 €	40 860 €
744300	VdB Secrétariat	28 053 €	28 264 €	28 600 €	28 614 €	37 000 €
744420	VdB Coordination et lien social	4 840 €	4 840 €	4 800 €	4 840 €	4 840 €
744530	VdB Forfait Ambition éducative CLSH	16 458 €	16 458 €	16 500 €	16 458 €	16 420 €
744540	VdB Accessibilité CLSH	22 079 €	23 102 €	25 000 €	21 037 €	25 820 €
744550	VdB PPS	34 664 €	32 020 €	35 000 €	38 036 €	35 800 €
744560	VdB Pause 12/14	87 643 €	108 161 €	107 000 €	113 574 €	114 000 €
744580	VdB TAP	46 992 €	57 372 €	88 000 €	65 400 €	82 440 €
744600	VdB Autres subventions	829 €	829 €	1 800 €	829 €	1 800 €
744800	VdB Commissaire comptes	1 936 €	1 936 €	1 900 €	1 936 €	1 940 €
744900	VdB Projet 10/14	6 873 €	6 873 €	6 800 €	6 873 €	6 880 €
744570	VdB Soutien séjours été	12 490 €	10 000 €	10 000 €	6 623 €	12 000 €
744600	Vdb soutien coordination périscolaire	27 652 €	29 568 €	9 400 €	31 266 €	9 400 €
748300	Autres subventions dont Ville	51 €	3 540 €		7 576 €	3 000 €
748400	Subvention CAF				6 207 €	
	<b>TOTAL 74</b>	<b>331 229 €</b>	<b>389 586 €</b>	<b>375 300 €</b>	<b>398 856 €</b>	<b>396 000 €</b>



N° compte	Détail des produits	CR 2019	CR2020	BP 2021	CR 2021	BP 2022
	<b>75 Autres produits fonctionnement</b>					
754120	Abandons de frais bénévoles		4 578 €		5 236 €	
756000	Adhésions	22 060 €	18 060 €	20 000 €	18 440 €	20 000 €
756100	Cotisations	52 362 €	42 805 €	48 000 €	30 655 €	48 000 €
758000	Produits divers		121 €		120 €	
	<b>TOTAL 75</b>	<b>74 422 €</b>	<b>65 563 €</b>	<b>68 000 €</b>	<b>54 451 €</b>	<b>68 000 €</b>
	<b>76 Produits financiers</b>					
768100	Intérêts de comptes	860 €	824 €	800 €	727 €	800 €
	<b>TOTAL 76</b>	<b>860 €</b>	<b>824 €</b>	<b>800 €</b>	<b>727 €</b>	<b>800 €</b>
	<b>77 Produits Exceptionnels</b>					
771000	Publicité	1 900 €	100 €	2 300 €		2 300 €
770000	Produits exceptionnels	271 €	221 €	- €	763 €	2 000 €
772000	Produits sur exercice antérieur	1 887 €	199 €		95 €	
777000	Quote part Subvention investissement	1 960 €	1 960 €	1 950 €	1 960 €	2 000 €
	<b>78 Reprise sur dépréciations et provisions</b>					
781500	Reprise provisions et risques	- €	1 271 €	1 000 €	1 743 €	
787510	Reprises sur fonds propres	- €		10 000 €		8 200 €
	<b>79 Transferts de charges</b>					
791100	Activitée partielle "COVID"		24 661 €		10 410 €	
791200	Transferts Indemnités journalières	9 848 €	5 829 €	- €	3 695 €	
791300	Remboursement assurances				408 €	
791400	Remboursement Unifomation	17 121 €	93 €	- €		
	<b>TOTAL 77 - 78 - 79</b>	<b>32 987 €</b>	<b>34 335 €</b>	<b>15 250 €</b>	<b>19 073 €</b>	<b>14 500 €</b>
<b>TOTAL GENERAL PRODUITS</b>		<b>666 333 €</b>	<b>661 418 €</b>	<b>683 000 €</b>	<b>646 524 €</b>	<b>748 200 €</b>
	Produits d'exploitation	661 570 €	658 113 €	676 950 €	642 979 €	741 100 €
	Produits financiers	860 €	824 €	800 €	727 €	800 €
	Produits exceptionnels	3 902 €	2 481 €	5 250 €	2 817 €	6 300 €
	Résultat d'exploitation	-7 743 €	1 170 €	-5 050 €	1 901 €	-6 100 €
	Résultat financier	88 €	-291 €	-200 €	-249 €	-200 €
	Résultat exceptionnel	3 393 €	2 418 €	5 250 €	1 693 €	6 300 €
	Résultat Net					
<b>RESULTAT EXERCICE</b>		<b>- 4 262 €</b>	<b>3 297 €</b>	<b>0 €</b>	<b>3 345 €</b>	<b>- €</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES		CR 2019	CR 2020	CR 2021
861	Mise à disposition des locaux valeurs locatives	125 161 €	126 958 €	127 242 €
	Mise à disposition de biens Fluides	12 597 €	10 078 €	13 011 €
862	Mise à disposition de matériel	2 378 €	- €	3 279 €
863	Mise à disposition de personnel	54 038 €	55 119 €	58 089 €
864	Renonciation à remboursements	14 024 €	4 578 €	En 6 et 7
865	Politique tarifaire	12 234 €	9 370 €	6 875 €
866	Valorisation du bénévolat	150 475 €	82 254 €	113 634 €
	<b>TOTAL</b>	<b>370 907 €</b>	<b>288 357 €</b>	<b>322 130 €</b>

## 2.3. LE BILAN AU 31 DECEMBRE 2021 :

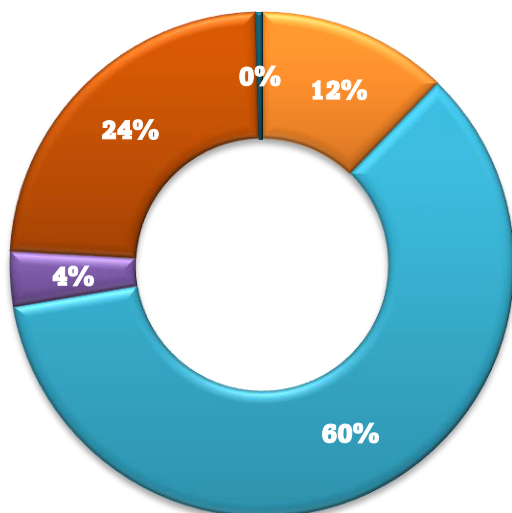
### 2.3.1 Notre bilan

BILAN ACTIF					BILAN PASSIF		
L'utilisation de nos ressources :	au 31/12/2021			au 31/12/2020	L'origine de nos ressources :	au 31/12/2021	au 31/12/2020
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Brut	Amort.	Net		<b>FONDS PROPRES</b>		
Concessions,brvts,licences,logic					FONDS ASSOCIATIFS	1 192 €	1 192 €
Instal.techniques, matériel out	17 277 €	14 593 €	2 684 €	4 861 €	Dont legs et don		
Autres immob.corporelles	114 326 €	88 454 €	25 872 €	33 920 €	RESERVES STATUTAIRES	34 535 €	34 535 €
Autres titres imobilisés		- €	- €	- €	REPORT A NOUVEAU	169 723 €	166 426 €
<b>Autres immob. Financières</b>	90 €		90 €	90 €	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 345 €</b>	<b>3 297 €</b>
			- €		SUBV. D'INVESTISSEMENT	9 935 €	11 895 €
			- €		AUTRES PROVISIONS	66 997 €	55 324 €
<b>TOTAL 1</b>	<b>131 693 €</b>	<b>103 047 €</b>	<b>28 646 €</b>	<b>38 871 €</b>	<b>TOTAL 1</b>	<b>285 727 €</b>	<b>272 669 €</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>		
Marchandises			- €		Dettes fournisseurs et comptes rattachs	22 367 €	27 300 €
Créances	77 112 €	13 516 €	63 596 €	35 850 €	Emprunts & dettes auprès Ets crédits	2 343 €	8 971 €
Valeurs mobilières de placement			- €		Emprunts et dettes financières divers		
Disponibilités	310 804 €		310 804 €	286 884,15 €	Dettes fiscales et sociales	39 023 €	46 506 €
Charges constatées d'avance	11 070 €		11 070 €	489 €	Autres dettes	6 814 €	6 648 €
Clients et comptes rattachés			- €		Produits constatés d'avance	57 841 €	
<b>TOTAL 2</b>	<b>398 986 €</b>	<b>13 516 €</b>	<b>385 470 €</b>	<b>323 223 €</b>	<b>TOTAL 2</b>	<b>128 388 €</b>	<b>89 425 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>530 679 €</b>	<b>116 563 €</b>	<b>414 116 €</b>	<b>362 094 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>414 116 €</b>	<b>362 094 €</b>

### 2.3.2. Aide à la lecture et à la compréhension de notre Bilan

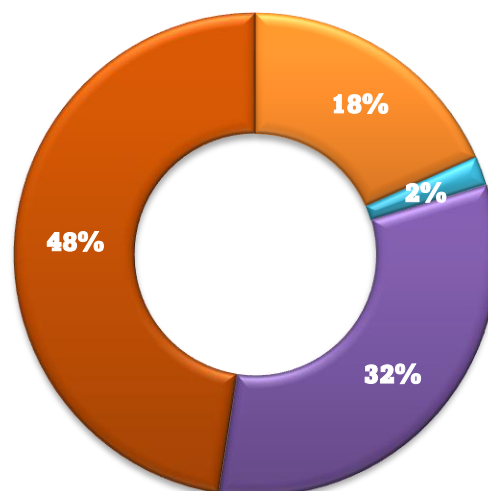
Le passif décrit l'origine de nos ressources actuelles. Le bilan de notre passif prend en compte nos fonds propres et nos dettes

#### Fonds propres



- Réserves statutaires : somme bloquée pour assurer une réserve
- Report à nouveau : somme des résultats positifs des années précédentes
- Subvention d'investissement : réserve parlementaire (20 000€)
- Réserves réglementaires : provision pour les indemnités de fin de carrière
- Fond associatif : versé lors de la constitution de notre association

#### Dettes



- Factures en attente de règlement au 31 décembre
- Somme restant à rembourser pour le crédit pour le Minibus
- Dettes sociales en attente de règlement au 31 décembre
- Produits constatés en avance : avance des participants au séjour ski

L'actif décrit l'utilisation de nos ressources. Il est constitué de notre actif immobilisé et notre actif circulant :

#### Actif immobilisé (28 646 €) :

Nos activités ne nécessitent pas trop de matériel lourd qui demanderait d'investir puis d'amortir.

Dans le matériel restant à amortir nous avons notre minibus, du mobilier, les appareils de notre salle d'entretien physique, nos trampolines de jumping fitness, des barnums, le conteneur et du matériel de téléphonie et d'informatique. Le montant représente la restant à amortir.

#### Actif circulant (385 470€) constitués :

- ✓ Des montants à percevoir de la Ville au titre de régularisation des subventions
- ✓ Des prestations de service de la CAF à percevoir
- ✓ Des montants que les familles ne nous ont pas encore réglé pour les activités enfance
- ✓ De nos divers avoirs à la banque pour 286 884€



### 3 - COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Après l'AG du 2 octobre 2021

ABJEAN Roland	PALUD Michel
BOULAIRE Jean	TANGUY Annaïg
HASCOET Gilles	TREGO Gwenaël
HASCOET Laëtitia	VELLY Thierry
JOUIS Allain	LEGUEUT Jeannine
MOAL Stéphane	PEAN Franck

#### Membres dits « associés »

**(ne sont pas membres du CD mais sont volontaires pour participer aux réunions)**

ABALEA Thierry - CABOT Cédric - KARGER Sybille

#### Membres du tiers sortant se représentant :

ABJEAN Roland  
LEGUEUT Jeannine  
PEAN Franck  
TREGO Gwenaël

#### Membre du tiers sortant qui ne se représente pas :

#### Candidats au Comité Directeur :

BARAK Caroline  
LELANN Françoise

#### Volontaires pour être membre associé :

ABALEA Thierry, CABOT Cédric,  
KARGER Sybille PICARD Alain

#### Membres de droit représentants la Ville de Brest :

MORVAN Gaëlle

## 4 – RAPPORT DES ACTIVITÉS

Au Foyer nous avons structuré la composition des activités en trois grands secteurs :

- **Le secteur ENFANCE-JEUNESSE**, comprenant tous les accueils de loisirs sur tous les temps libres, les diverses activités physiques d'apprentissage, sans oublier l'ensemble des personnes qui agissent.
- **Le secteur des ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES**, que nous identifions en deux groupes d'activités :
  - Les sections sportives de compétition en Fédération Française (Basketball, Badminton, Baseball et Softball).
  - Les activités physiques de loisirs.
- **Le secteur des ACTIVITES DE LOISIRS CULTURELS & ARTISTIQUES** pour adultes.

\* \* \* \* \*

### **4.1 LE SECTEUR ENFANCE – JEUNESSE :**

#### **4.1.1 Les salariés, leur temps de travail et les difficultés de recrutement :**

Notre secteur enfance jeunesse est encadré par une équipe composée de trois types d'animateurs : les permanents, ceux agissant en complément et les contrats engagés éducatifs pendant les périodes de vacances scolaires. Chaque mois, nous éditons environ 25 bulletins de salaire et jusqu'à 35 lors des périodes de vacances. Une des particularités de l'emploi dans l'animation, mais surtout pour le périscolaire, ce sont des interventions fractionnées sur les différents temps libre l'enfant ou lors des TAP ; il s'agit donc de temps partiels, parfois très courts.

Au sein de l'équipe présente toute l'année, nos animateurs agissent tous à temps partiel. Certains, qui ne font que les TAP, ont seulement une toute petite quotité de 5 heures par semaine. On comprend donc facilement que, pour une partie d'entre eux, lorsqu'ils trouvent une situation d'emploi plus favorable, avec plus d'heures, ils nous quittent. C'est pourquoi nous devons régulièrement compléter notre équipe notamment en début d'année scolaire. Nous éprouvons également de plus en plus de difficulté à recruter nos équipes d'animation.

Pour autant, notre « noyau de base », avec les animateurs en CDI, reste bien fidèle au poste ! Soulignons ici que le système de rémunération a largement été revu en début d'année, avec plusieurs dispositions pour valoriser certaines particularités d'emploi. Avec les revalorisations du SMIC en 2022, les salaires ont également été augmentés.

Pendant les périodes de vacances scolaires, d'autres animateurs en contrat d'engagement éducatif interviennent, dans le cadre d'une spécificité de la convention collective de l'animation. Le Foyer a cette année largement revalorisé leur rémunération, qui se fait sur des bases spécifiques. Nous avons également souhaité relancer les modalités de soutien et d'accompagnement à la formation BAFA.

Enfin, nous proposons à nos animateurs permanents diverses possibilités de formation ou d'actions de formation. Nous avons aussi, comme la loi le prévoit, un Comité Social et Economique, avec deux représentants des salariés, qui se réunit régulièrement pour toutes les questions relatives aux conditions de travail au sens large.

#### **4.1.2 Les temps périscolaires quotidiens :**

##### Le pré et post scolaire dans les deux groupes scolaires de KERISBIAN et Jacques KERHOAS :

Cette année, l'équipe de salariés a encore été fortement mobilisée avec 141 inscrits en périscolaire à l'école J. Kerhoas et 117 à l'école de Kérisbian.

Environ 30 enfants ont été accueillis le matin entre les deux écoles. Deux professionnels dans chaque école ont encadré ce temps.

Environ 95 enfants ont fréquenté le périscolaire du soir, accompagnés de neuf permanents, excepté le vendredi où les effectifs sont inférieurs aux autres jours.

Ces chiffres sont plus faibles que l'année dernière de par la pandémie. Nous en déduisons que les parents ont vraisemblablement trouvé d'autres solutions pour éviter trop de contacts entre les enfants et les professionnels.

Tout au long de l'année, quelques bénévoles ont épaulé les professionnels afin de permettre aux enfants de CP et de CE1, ou d'autres enfants présentant des difficultés, un soutien dans leur travail personnel.

En parallèle, l'équipe d'animation a proposé des ateliers en fonction des saisons, du groupe et des souhaits des enfants. Nous réfléchissons actuellement à mettre en place un nouveau dispositif de soutien sur le post-scolaire, au profit des enfants qui en ont le plus besoin, avec le partenariat des enseignants et l'aide précieuse de nos bénévoles.

Quelques temps forts ont pu se passer sur ces temps, notamment la venue de la compagnie « *Amuse-gueule* », spécialisée dans le maquillage professionnel en direction des enfants. Cette association a ainsi pu illuminer les visages des enfants avec des maquillages impressionnants !

⇒ **Cela a représenté 30.272 heures d'accueils en 2021**

##### La pause méridienne :

A l'école Jacques Kerhoas, 154 enfants ont été pris en charge lors des repas par les ATSEM et les animateurs et animatrices. A Kérisbian, 125 enfants étaient concernés.

Les équipes se sont attachées tout au long de l'année à proposer diverses activités sur ce temps, au libre choix de l'enfant, tels que du jardinage, des activités physiques et sportives ou bien encore des créations manuelles ou artistiques.

L'allègement du protocole sanitaire a également permis de relancer un fonctionnement plus souple que lors de la précédente année scolaire. Nous avons, par exemple, pu faire découvrir aux futures enfants de grandes sections de l'école Jacques Kerhoas le self en élémentaire.

⇒ **Cela a représenté 78.304 heures d'accueil en 2021**

##### Les Temps d'Accueil Périscolaires (TAP) :

A l'école J. Kerhoas, 98% des enfants fréquentent les TAP, et 85% à Kérisbian. Suite aux différents protocoles sanitaires, il a fallu revoir régulièrement l'organisation des TAP mais, fort heureusement, dès que nous avons pu, nous avons relancé le système des parcours sur une période entre deux périodes de vacances. Avec les parcours, les enfants ont pu choisir entre différents panels d'activités, dont certains étaient à dominante sportives, scientifiques ou bien encore artistiques.

L'année 2021 - 2022 ayant été encore une fois particulière, un certain nombre de projets n'a pu être mené. Malgré tout, une participation à une animation canine a été organisée, qui a consisté à se soucier de la malpropreté liée aux déjections canines dans le parc Jaouen et aux abords de l'école Jacques Kerhoas.

A l'école de Kérisbian, ces temps d'activités ont été productifs et tous les animateurs ont su mener à bien la progression de leurs séances. Malgré des difficultés récurrentes de recrutement des animateurs lié à l'insuffisance du nombre d'heures de travail, chaque période a pu être assurée dans sa globalité par la même équipe. La diversité des activités proposées – musique, sport, arts plastiques et culturelles – a été respectée. Cette année a été conclue par une exposition durant la kermesse des écoles.

⇒ **Cela a représenté 38.088 heures d'activité en 2021**

#### **4.1.3 Le centre de loisirs du mercredi (périscolaire) :**

L'année 2021/2022 a malheureusement été encore un peu particulière, avec une succession de divers protocoles sanitaires. Le retour à « la normale » ne s'est fait qu'en avril 2022, ce qui a donné un nouveau souffle aux enfants et à l'équipe pour terminer l'année.

Nous avons mis en place des projets d'animation par bimestre, ce qui a bien fonctionné ! Dès que nous en avons eu la possibilité, nous avons participé à divers événements culturels : concert à La Carène pour les 5/6 ans dans le cadre du festival confettis, Astrokids pour les 7/10 ans aux Capucins, exposition à la médiathèque du Relecq-Kerhuon sur les livres pop-up.

Nous avons organisé des temps forts à la fin des bimestres afin de valoriser notre projet d'animation : « El dias de los muertos », une fête culturelle mexicaine « made in Foyer », le cabaret « La clique à Nono », le festival estival du dernier mercredi « Voilà l'été ! ».

Des après-midis spéciaux avec l'association « Amuse-gueule » et son maquillage haut en couleurs, l'intervention de l'association « Dézépions » et ses jeux hétéroclites.

A noter, une bonne implication et un bon dynamisme de l'équipe sur ce temps du mercredi après-midi.

Nous avons démarré l'année avec en moyenne 40 enfants au repas et 50 l'après-midi. Par contre, nous avons constaté plusieurs départs au cours de l'année pour diverses raisons. Cela nous interroge et nous oblige à retravailler le projet en profondeur pour la rentrée prochaine afin d'être plus attractifs.

⇒ **Cela a représenté 12.488 heures d'accueil en 2021**

#### **4.1.4 Les vacances (extrascolaire) :**

L'accueil collectif de mineurs du Foyer fonctionne toute l'année. Sur les périodes de vacances, la moyenne d'enfants était de l'ordre de 40, avec les variations passant de 25 à 60. D'où la difficulté d'adapter le nombre d'animateurs.

L'équipe de permanents qui dirige à tour de rôle les différentes périodes fait le constat qu'il est compliqué de recruter l'équipe d'animation. Les directeurs ont dû faire un gros travail de préparation des différents projets pour que l'équipe puisse mener à bien le projet de la période. Il est vrai que ces deux dernières années, de nombreuses formations BAFA ont été annulées, ce qui explique en partie la pénurie d'animateurs.

Le temps des vacances est un moment privilégié pour partir à la découverte de sa ville, de son département ou de sa région. C'est pourquoi, régulièrement, les équipes d'animations proposent des sorties à la journée. Durant les mois de juillet et d'août, les enfants partaient même deux fois par semaine : le mardi, sortie en ville, et le jeudi, dans le département. Nous constatons d'ailleurs une hausse des effectifs ces jours-là.

Cette année, nous avons mis en place un stage robotique lors des vacances d'avril, animé par Damien, que nous remercions pour sa disponibilité.

Durant la période estivale 2021, nous avons permis à 70 enfants de partir en séjour à des dates et lieux différents. Les 5/6 ans à Plounéour-Trez, les 7/10 ans à Glomel puis à Saint-Renan, où ils ont rejoint les 10/14 ans, et enfin un dernier séjour fin août à la Forêt-Landerneau.

En ce qui concerne la rétribution des animateurs CEE (Contrat d'engagement éducatif), le Comité Directeur a décidé de l'améliorer et a également décidé de définir des critères précis de prise en charge des formations BAFA et BAFD.

- ⇒ **Centre des loisirs pendant l'année** 9.056 heures d'accueil
- ⇒ **Centre des loisirs pendant l'été** 11.184 heures d'accueil
- ⇒ **Séjours de vacances** 4.200 heures d'accueil

#### **4.1.5 Autres activités pour enfants :**

##### Football

A la rentrée 2021, 10 enfants âgés de 7 à 10 ans ont pu pratiquer le foot le mercredi après-midi. Le constat est fait qu'il est très compliqué d'avoir une tranche d'âge aussi large d'enfants. Il n'est pas envisagé de reconduire cette pratique sous cette forme en septembre 2022.

##### Multisports pour les 5-6 ans

Cette année, 25 enfants de 5/6 ans étaient inscrits au « multisports ». Les animateurs leur ont proposé les arts du cirque, de la gym et bien d'autres choses encore. La crise sanitaire nous a tout de même obligé à bien séparer les enfants une bonne partie de l'année. Nous avons tout de même constaté une baisse des effectifs au cours de l'année. Ce type de pratique sera reconduit avec un créneau de 14h à 15h.

##### Multiactivités sportives pour les 7-10 ans

16 enfants de 7 à 10 ans qui étaient concernés. Les enfants ont pu découvrir divers sports avant d'éventuellement s'orienter vers une section du Foyer.

##### Chorale

12 enfants inscrits à la chorale menée par Tania. Ils ont pu faire une représentation le mercredi 6 juillet. Un beau moment de partage entre les enfants et leurs familles. Pour la rentrée, l'activité va évoluer en mêlant danse, chant, théâtre. Une belle expérience, espérons-le !

#### **4.1.6 Le secteur des adolescents :**

Nous avons proposé tout au long de l'année quelques rendez-vous en soirée en fin de trimestre, qui ont généralement bien plu aux jeunes. Pendant les vacances scolaires, notre espace pour les 10-14 ans fonctionne l'après-midi. Pendant l'été, nous proposons également des séjours.

Cet hiver, nous avons pu emmener 46 ados à la neige. Nous avons gardé le lien avec une partie d'entre eux.

Enfin, nous avons pour la première fois proposé un séjour pour les 14-17 ans au mois de juin, qui a bien plu aux jeunes.

## **4.2 LES ACTIVITES SPORTIVES :**

Depuis la création du Foyer il y a près d'un siècle, la dimension sportive y a toujours été importante. La nature des activités a évolué et la pratique en compétition s'est un peu essoufflée depuis quelques années.

D'une manière générale, les responsables des activités constatent un manque d'implication des adhérents dans l'encadrement des plus jeunes et dans- l'organisation générale des pratiques. Trop souvent, certains adhérents viennent consommer une ou des activités sans, en retour, donner un peu de leur temps libre pour les plus jeunes. Une implication de quelques heures par semaine permettrait de libérer d'autres acteurs qui, eux-mêmes, pourraient s'intéresser à la gouvernance de l'ensemble de notre association... C'est l'esprit du Foyer laïque et de l'éducation populaire en général. Cette remarque n'est pas propre au Foyer et l'on peut craindre pour l'avenir du sport populaire associatif et de l'éducation populaire en général. Lorsque l'on voit s'ouvrir diverses formes de pratiques dans des salles privées, il y a de quoi s'inquiéter pour le secteur associatif et fédératif.

### **Que toutes celles et ceux qui ont compris cette philosophie soient grandement remerciés.**

Au Foyer, tous les adhérents qui pratiquent une activité sportive sont adhérents à la FSGT, notre fédération idéologique de référence depuis plus de 70 ans. Cette affiliation n'empêche pas des pratiques de compétition au sein des fédérations françaises dites « dirigeantes ». C'est le cas pour le Basket, le Badminton, le Baseball et le Softball.

D'autres disciplines sportives permettant la découverte et la pratique de diverses activités physiques et sportives sous différentes formes : soit en compétition, soit pour le plaisir, ou encore pour se maintenir en bonne forme.

Avec une adhésion/cotisation unique, toutes les pratiques sont possibles (en fonction des places disponibles dans quelques-unes d'entre elles).

Nombreux sont ceux qui pratiquent plusieurs activités, c'est tout le sens de notre association, qui n'est pas une juxtaposition de sections qui s'ignorent, mais un « club » omnisports qui offre diverses possibilités à toutes celles et tous ceux qui partagent les idées et le projet associatif.

Le Foyer met aussi à la disposition de ses adhérents un espace libre d'accès sans encadrement avec quelques appareillages permettant un entretien physique ou en renforcement musculaire.

Enfin, soulignons que notre association a accueilli au printemps dernier l'Assemblée Générale du Comité Départemental de la FSGT, plusieurs fois repoussée en raison de la pandémie.

## **BADMINTON**

### **Dans le domaine du Badminton compétition :**

Cette saison 2021/2022 a redémarré en douceur après deux saisons entrecoupées par la crise sanitaire.

Une seule équipe a été engagée en INTERCLUB N3. L'équipe s'est bien battue lors des 10 rencontres, mais ses résultats ne suffiront pas pour se maintenir en N3. En septembre, l'équipe évoluera en pré-national.

Du côté des jeunes des résultats sont particulièrement élogieux :

Marine a été sélectionnée pour les Championnats Jeunes France 2021, en novembre à Mulhouse. Avec le soutien du Foyer, elle a pu réaliser son rêve et cette expérience enrichissante restera gravée dans sa mémoire.

En octobre, Marine et Mathis ont été sélectionnés pour le Bretagne Jeune 2021 (rattrapage de la saison 2021/2022). Marine a décroché une médaille argent en simple et deux en or, en double et en mixte. Mathis, quant à lui, remporte deux médailles de bronze, en mixte et en double.

Marine a également participé aux différents CIJ sur sélection organisés par la ligue.

Marine et Mathis ont été sélectionnés pour le Bretagne Jeune 2022 en mars qui s'est déroulé à Quimper. Marine décroche une médaille de bronze en double et Mathis une médaille d'argent en double et une de bronze en mixte. Bravo pour leurs performances !

Chez les adultes, retour tant attendu de la compétition individuelle. De bons résultats sur les différents tournois !

Maëla est sélectionnée pour le Bretagne Adulte à Ploemeur, en avril. Elle décroche une médaille de bronze en simple et une médaille d'argent en double.

Mikaël est sélectionné pour le Bretagne Vétérans à Questembert, en avril. Il revient avec une médaille Argent en simple et une médaille de bronze en double.

Peter est sélectionné aux Championnats de France Vétérans 2022, à Aix-en-Provence. Il perd en 16<sup>ème</sup> de finale en simple et en double.

Pour finir, 8 joueurs sélectionnés pour le championnat du Finistère qui s'est déroulé au mois de juin à St Renan. Fabien et Morgan décrochent une médaille d'argent, Maëla et Mikaël une médaille de bronze.

De belles performances chez les compétiteurs !

Nous avons hâte de débiter une nouvelle saison, en espérant pouvoir organiser un tournoi et motiver les jeunes vers la compétition !

#### Dans le secteur loisirs (hors compétition) :

Plusieurs de nos créneaux sont destinés à ceux qui veulent partager la « balle à plumes » pour le plaisir sans s'engager en championnat ou en compétition. Débutant ou confirmé, chacun peut trouver un partenaire pour quelques rencontres. Ainsi, il est possible de jouer quel que soit son niveau, pour se détendre et faire du sport, mais tout en faisant quelques petits matchs pour se mesurer à l'autre. Certains créneaux sont plus spécifiques comme le sport en famille le dimanche après-midi notamment.

Les pratiques du Badminton se sont diversifiées au fil des années depuis la création de l'activité dans les années 1980 mais notre organisation interne restait sur deux entités différentes tout en ayant des pratiques similaires, ce qui rendait compliqué pour tout le monde la compréhension de nos diverses formes de pratiques. Nous avons donc recherché une solution pour regrouper d'un côté la pratique en compétition et de l'autre toutes les pratiques dites de loisir et de détente. Cette nouvelle organisation est en cours et démarrera à cette rentrée.

#### BASEBALL & SOFTBALL

Les pratiques du BASEBALL et du SOFTBALL sont quelque peu différentes mais, surtout, les deux groupes du Foyer ne fonctionnaient pas au même rythme et selon les mêmes principes. Il a finalement été décidé dans la concertation et pour apaiser les tensions, de scinder cette section en deux, chacune adoptant une organisation et un fonctionnement propres. Certains aspects se feront toujours en lien bien évidemment, plusieurs joueurs évoluant sur les deux sports.

## BASEBALL

Après une pause forcée due au COVID, la section Baseball du FLSM a pu entamer une saison complète malgré un effectif réduit chez les adultes confirmés.

Côté compétition, nous avons pu participer au tournoi de la Licorne à Saint-Lô, qui a permis aux nouveaux joueurs, comme à l'équipe, de prendre de l'expérience avant le championnat. Malgré une jeune équipe, nous avons pu décrocher une belle 4<sup>ème</sup> place.

Cependant, en raison de cet effectif plus réduit, nous avons effectué une entente avec les « Krakens de Saint Brieuc » pour le championnat R1 de cette année. L'inexpérience et un nombre de blessures important ont rendu celui-ci difficile pour le FLSM. Nous avons malheureusement fini derniers avec des matchs de barrage prévu en septembre contre le premier du championnat R2. Les joueurs sont plus que motivés pour gagner ces matchs importants et éviter une descente en R2.

Côté infrastructure nous avons bénéficié de deux nouvelles installations sur le terrain de Foch:

- Un local de stockage qui nous permet d'avoir le matériel à disposition directement sur le lieu d'entraînement.
- Un « backtop » pour les matchs de championnat.

Nous avons aussi commencé à mettre en place un plan de recrutement via des séances d'initiation. Nous avons pu en réaliser une avec l'ENSTA de Brest où les étudiants ont pu passer un après-midi à découvrir le baseball via différents ateliers et matchs.

Nous espérons en réaliser davantage dans le futur, maintenant que nous avons plus de matériel pour les initiations.

Au niveau formation les entraîneurs, Boris et Corentin, ont pu participer à un colloque d'entraîneurs pour échanger sur différents sujets (recrutements, entraînements, etc.).

Pour faire un bilan de notre année, nous pouvons voir que la pause liée au virus a eu un impact sur le FLSM baseball, notamment dans la perte de joueurs confirmés, ce qui a rendu difficile de faire face aux plus grands clubs de baseball de Bretagne. Cependant, des moyens pour promouvoir l'activité à Brest et ainsi faire grossir l'effectif sont en cours de développement. Nous sommes motivés à grandir en tant qu'équipe pour revenir en force lors du championnat de 2023.

## SOFTBALL

Les priorités des adhérents ont changé suite à la crise sanitaire, et c'est probablement la saison sportive la plus difficile depuis 10 ans. Heureusement, une partie de nos adhérents a permis de garder un juste équilibre en alternant entraînements et matches, et nous avons ainsi maintenu notre niveau de jeu et obtenu de bons résultats.

Le bilan est positif avec 24 adhérents (10 filles et 14 garçons), 2 multisports et 2 non pratiquants.

Le retour aux fondamentaux et la mise en place de séances de gainage à la rentrée a permis de faire progresser nos débutants qui se sont fait leur place au fil des matches.

Un stage a été organisé avec le manager de l'équipe de France U22 en octobre.

Coté rencontres : 43 matches au total, 27 en salle (nous terminons 1<sup>ers</sup> de l'Open BZH en salle, 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> lors de deux tournois) et 16 en extérieur (1<sup>ers</sup> de l'Open BZH en extérieur, 11<sup>èmes</sup> place à un tournoi loisirs, et 1 tournoi compétition, le nôtre le week-end des 2 et 3 juillet 2022).

Organisation du 6<sup>ème</sup> Phare Ouest Séries pour clore la saison au Bergot Marine.

Côté animations : mobilisation pour Festisport, les Vendredis du sport de l'été, les Vacances Sportives Multisports en août, Vital'sport Décathlon en septembre.

Coté jeunes, pour lesquels il n'y a pas de championnat pour l'instant, ils ne sont donc pas engagés en équipe mais participent au cours de l'année à plusieurs matchs amicaux avec les clubs environnants.



## BASKET-BALL

Forte d'environ 70 pratiquants, la saison a enfin pu aller à son terme.

Alors OUI, nous avons, comme tous les clubs, perdu des licenciés. OUI, le bénévolat est compliqué et nous faisons, comme tous les clubs, face à une pratique de plus en plus « uberisée » où, pour beaucoup, la consommation est le principal objectif.

Malgré tout cela et grâce à de superbes bénévoles, la section se porte globalement bien.

Les jeunes ont pu découvrir et approfondir la pratique, parfaitement encadrés par Yannick. Nous regrettons le manque d'implication des licenciés pour l'accompagnement de ces « jeunes pousses » qui restent et doivent rester l'essence même de l'association.

### Coté compétition en FFBB :

Trois équipes séniors étaient engagées. Les garçons ont lutté et se sont bien comportés toute la saison dans leur championnat respectif :

- L'équipe 3, composée quasi uniquement de jeunes séniors (ex U20) formés au club et de leur coach/joueur Sébastien, ratent la montée d'un point après une très bonne première phase de championnat. La seconde partie aura été plus perturbée par les blessures ; empêchant la promotion en division supérieure.
- L'équipe 2 gérée par Kylian, évoluant au même niveau, a été également perturbée par des blessures et un manque d'effectif parfois trop récurrent. Celle-ci atteint le milieu de tableau en fin de saison.
- L'équipe 1, sous la houlette de Régis, suite à un recrutement l'été dernier, a effectué un championnat remarquable avec 26 victoires en autant de match ! Du jamais vu ! Dotée d'une base solide, avec de jeunes joueurs expérimentés, l'équipe portée par Valentin et Dominique s'est faite épauler de joueurs de nos équipes 2 et 3 une bonne partie de la saison. Officiellement Champions de D3, ils sont déjà au travail pour une montée espérée dès la saison prochaine.

Ces bons résultats et l'ambiance qui caractérise le FLSM BASKET, font que déjà de nouveaux recrutements arrivent.

Nous continuons à développer le club et essayons de gommer le « mal » suite à un certain virus. Nous fidélisons et attirons encore de nouveaux licenciés. Nous tentons encore et toujours de faire prendre conscience à tous que, sans bénévoles, sans encadrants, n'importe quel club pourrait disparaître. Nous restons un « petit » club à l'échelle du département mais l'ambiance, les valeurs et l'histoire du FLSM Basket font de nous un « grand » club !

Merci à tous ceux qui se sont impliqués dans l'accompagnement des jeunes et des équipes.

### Coté activité dite « de loisirs » avec engagement et rencontres en UFOLEP-FSGT :

Nos compétiteurs loisirs du jeudi soir sont toujours excellents, tant sur la partie sportive qu'extra sportive ! Il y a toujours une belle affluence avec un bon niveau et surtout une excellente ambiance. Stéphane et Yannick en sont les dignes représentants. Les matchs mixtes qui se déroulent en semaine sont bien sûr disputés et dans un bon état d'esprit. Le « PPVR » qui suit les rencontres est toujours très apprécié...

## FOOT EN SALLE

Les joueurs loisirs s'entraînent habituellement le samedi de 14h00 à 16h30 (au gymnase de Kérisbrian si indisponibilité de la salle). En effet, nous n'avons pas de salle fixe attitrée mais la Ville met à disposition une des salles de Brest (principalement Tissot, Jacquard et Bellevue). Nous planifions et communiquons aux joueurs via un groupe WhatsApp. Généralement, nous disposons d'un socle ferme de 8 participants (le minimum pour valider la séance) sur un effectif

possible d'une quinzaine de joueurs actifs. Nous retrouvons via cette organisation une ambiance de foot entre "amis" avec une entente cordiale sans le côté compétition, mais tout de même pimenté d'un certain niveau de jeu. Bien sûr, tout nouveau joueur (quel que soit son niveau) serait un plus afin d'avoir un nombre de joueurs plus grand.

## TENNIS

L'activité tennis compte une vingtaine d'adhérents, en progression par rapport à l'année précédente. Ils sont répartis entre tennis loisirs et tennis compétition. Quinze d'entre eux ont participé au championnat FSGT départemental où l'équipe a obtenu de très bons résultats. Elle est restée invaincue toute la saison et a terminé deuxième du championnat derrière l'équipe 1 de Bohars. L'ambiance a été excellente tout au long de la saison, et particulièrement lors du tournoi interne organisé fin mai à l'occasion de la journée Ukraine.

Deux soirées conviviales ont également permis aux joueurs de mieux se connaître et s'apprécier. Fort de cette dynamique, il est envisagé d'inscrire deux équipes en championnat pour la saison prochaine.

## GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN

L'activité, répartie sur 3 créneaux, s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Les animatrices ont, comme l'année dernière, proposé aux 71 adhérents inscrits, des cours attractifs avec des approches différentes.

La saison s'est terminée le 16 juin par un cours en plein air, derrière le Foyer, animé par Hélène, Micheline, Bernadette et Marie, et suivi d'un moment convivial autour d'un pot. A cette occasion, il a été rappelé que nous recherchions de nouvelles animatrices et, dans les groupes, il y a des personnes qui auraient compétence à le faire ! Les volontaires seraient aidées par les animatrices et par Jo Robert, animatrice à la FSGT, qui, une fois par mois, nous forme dans les locaux du Foyer.

## MARCHE AQUATIQUE

La sixième saison se termine sur un fonctionnement presque en continu, avec seulement une petite coupure début janvier due à la remontée de la contamination COVID.

Le nombre d'inscrits reste toujours aux alentours de 45 personnes maximum, pour faciliter les déplacements et profiter des bienfaits de l'eau sans traumatiser les articulations.

Cette année, au premier trimestre, la fréquentation était de l'ordre de 55% des inscrits mais, dès décembre, le nombre d'adeptes diminue. De janvier à avril, le taux descend à 47% et ce malgré un hiver doux avec une température d'eau restée aux environs de 10°.

Le dernier trimestre, le pourcentage de participants est sensiblement le même. Si on fait la moyenne de présence de chaque inscrit, ça va de 0% à 100%. Sur les 42 participants réguliers cette année 20 étaient présents entre 0 et 49% et 22 présents entre 50 et 100%.

En conclusion : quelques adhérents s'inscrivent à cette activité mais ne sont pas vraiment motivés dès lors qu'il y a un peu de vent, de bruine ou que la température a fraîchi... Des personnes en liste d'attente seraient peut-être plus motivées !!!

## MARCHE NORDIQUE

Cette année, 24 personnes sont inscrites dans l'activité qui a pris de l'ampleur au moment de la crise sanitaire, car c'était une des seules activités qui pouvaient se pratiquer. En effet, nous sommes passés de 14 pratiquants à 24. Un bon groupe homogène, bien motivé et assidu pour notre rendez-vous du mercredi matin.

Marche rapide de 9h30 à 11h30 dans les environs : bois du Costour, Vallon, au polder ou au Moulin Blanc.

## NATATION

Depuis que la piscine du complexe sportif de Saint-Marc est ouverte, le Foyer dispose du créneau du mardi soir, pour les enfants d'abord puis pour les adultes.

### Enfants

Une année très agréable avec une trentaine d'enfants motivés. Un groupe de parents s'est investi pour assurer un encadrement sans faille tout au long de la saison. Cette fois, les restrictions sanitaires ne nous ont pas empêchés d'assurer pleinement notre engagement vis-à-vis des enfants, qui nous le rendent bien.

### Adultes

Une quarantaine de nageurs engagés en début de saison, mais les contraintes sanitaires évoluant, nous avons terminé l'année à une moyenne de seize irréductibles. L'ambiance est toujours très conviviale, un groupe hétérogène mais qui fait la richesse de ce créneau. Un merci particulier à ceux qui se sont investis pour assurer la fermeture de la piscine à la fin de l'horaire. Ils se reconnaîtront...

## PETANQUE

Cette année, 34 personnes étaient inscrites dans l'activité, dont 8 féminines. Elles se retrouvent les mardis, jeudis et samedis de 14 h à 17 h, y compris en été. Les jeux de cartes et dominos sont les activités de substitution lors des journées de mauvais temps. Dans l'année nous organisons quelques réunions festives pour fêter les anniversaires et autres événements... Nous pratiquons la pétanque dans un cadre de loisir et non de compétition et, bien évidemment, nous accueillons tout(e) nouvel(le) adhérent(e) même débutant ou débutante.

## RANDONNEE PEDESTRE

Cette année, 59 personnes inscrites dans l'activité. Malgré la COVID, nous avons pu continuer nos sorties avec les gestes barrières.

Les Mardis, départ du foyer à 13h30 pour 8 à 10 km – covoiturage. Le dimanche de septembre à mi-octobre et de mi-avril à fin juin, sortie à la journée avec pique-nique, départ 10h du Foyer pour 16 à 19 km. Lors des sorties du dimanche à la mi-journée, départ à 13h30 pour 8 à 10km. Et enfin, pour le dimanche, 3 sorties à la suite, le 4<sup>ème</sup> repos.

Concernant la participation, le mardi entre 15 et 25 personnes et le dimanche entre 15 et 20 assidus.

## SPORT DETENTE

Créé à la fin des années 1960, le « sport samedi ou sport détente » offrait la possibilité de pratiquer diverses activités (foot, basket, volley, gymnastique entretien ...) mais, depuis une bonne vingtaine d'années, le badminton était privilégié sur ce créneau de fin d'après-midi du samedi. Comme à son origine, l'activité ne s'arrête pas au cours de l'été pour celles et ceux qui le souhaitent et qui sont motivés. Au cours de cette saison, un certain nombre de blessés en début de saison nous a contraints à pratiquer avec un effectif réduit. Pas de quoi décourager les plus fervents qui ont assuré tout au long de cette saison. Un grand merci à Annaïg et Lydie pour leur investissement.

Comme indiqué en amont dans le chapitre Badminton, les pratiques se sont diversifiées au fil des années sous deux appellations : badminton loisir et sport détente (dans lequel le badminton était l'activité unique). Une recherche de solution, dans la concertation, permettra dès la rentrée 2022 d'identifier le Bad compétition et la pratique de badminton dites « de loisir ».

## TENNIS DE TABLE

En 2019-2020, une trentaine de personnes, dont quatre féminines, jouaient au tennis de table. Malheureusement, à cause de la situation sanitaire, notre effectif est de 17 personnes pour la saison 2021-2022. La section ne pratique que le ping-pong loisir. Les entraînements se font le lundi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00, et le mercredi matin de 9h30 à 11h30. N'hésitez pas à rejoindre les adeptes de la petite balle blanche !

## VOILE

L'effectif est stable dans la section voile avec 25 adhérents et de nouvelles têtes.

Le FLSM a investi 1000 € dans l'achat d'un dériveur afin de participer à l'investissement de matériel au centre nautique municipal. Cette somme est convertie en un avoir pour la facturation des sorties voile à venir. Il n'y a qu'un seul bénévole volontaire du Foyer pour assurer le tour de rôle avec les autres associations sous l'égide de la FSGT de la sécurité sur l'eau. Appel à volontaire pour le seconder et permettre à tous de naviguer en sécurité.

## YOGA et RELAXATION

La saison passée s'est déroulée dans une bonne ambiance générale malgré les interruptions liées au COVID. Le créneau du lundi à 17h00 pour la relaxation ne convenant pas, il ne sera pas reconduit en septembre 2022. Toutefois, pour satisfaire celles et ceux qui souhaitent pratiquer ces activités, le nombre de personnes accueillies sera augmenté.

Depuis maintenant 8 ans, Micheline et Viviane assurent les séances bénévolement et, si nous voulons pérenniser l'activité, il est urgent de trouver de nouvelles animatrices ou animateurs. Certes, il s'agit d'un investissement personnel mais ô combien gratifiant quand sont constatés des renouvellements d'inscriptions ou de nouvelles personnes qui nous sollicitent pour entrer dans l'activité. Il faut se décider, Viviane est disponible pour aider les volontaires.

Rappel des jours et horaires de fonctionnement :

- YOGA : mardi à 10 h 45 (séance animée par Micheline).
- YOGA : mardi et vendredi à 9 h 30 (séance animée par Viviane).
- RELAX : Vendredi à 10 h 45 (séance animée par Viviane).

## ZUMBA /FITNES

L'activité Zumba/Fitness se porte bien avec 52 personnes inscrites en zumba et 14 en fitness. L'activité fitness a démarré en septembre 2019. Certaines personnes pratiquent les deux activités. Une activité très rythmée tout en musique avec une panoplie d'exercices physiques. Deux personnes adhérentes et assidues depuis quelques années ont accepté de se former à cette technique. Elles se sont engagées à épauler Yvan (toujours en mouvement !).

## **4.3 LES ACTIVITES DE LOISIRS CULTURELS, ARTISTIQUES POUR ADULTES :**

### **4.3.1 Les jeux de société :**

#### BELOTE

Lancée en 2018 avec un petit groupe, l'effectif s'était étoffé en 2019 avec une douzaine de pratiquants. Malheureusement, après la pandémie, seules 5 à 6 personnes fréquentent l'activité qui se déroule le vendredi après-midi, ce qui permet à certains d'entre nous de s'initier aussi au tarot le lundi après-midi. N'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance amicale et détendue. Nous aimerions bien voir notre groupe s'étoffer, avis aux amateurs.

## CLUB PYRAMIDE

Cette année fut encore perturbée, COVID oblige...

Cependant, comme de vaillants guerriers, et histoire de ne pas laisser nos neurones se détériorer, les passionnés ont continué à s'entraîner, vaille que vaille. Dans la mesure du possible, soit chez l'une, soit chez l'autre, discipline oblige...

Non sans mal, le traditionnel tournoi au mois de Mai a été organisé par 7 de nos adhérentes !

Les candidats des autres clubs confrontés aux mêmes difficultés n'étaient pas nombreux. C'est assez désespérant et l'envie de réitérer l'expérience ne tente plus guère, mais on ne sait jamais...

Les autres clubs sont bien sûr dans le même cas.

Un festival a eu lieu en Ardèche, après plusieurs annulations. C'était magnifique et nous étions si contents de nous revoir !

Après un article paru dans la presse après le tournoi de mai, une nouvelle candidate pour notre jeu s'est inscrite. Denise, qui œuvrait depuis 4 ans à la présidence du club, est remplacée par Suzie à la rentrée pour la pérennité de ce jeu qui passionne toujours des adeptes.

## SCRABBLE

8 personnes se retrouvent tous les lundis après-midi de 14h00 à 16h00, pour passer un bon moment en jouant avec les mots et les lettres, l'activité est maintenue bien souvent pendant les vacances scolaires.

## TAROT

La section TAROT de cette année a vu le nombre d'adhérents diminuer à 40 joueurs inscrits. Aucun nouveau joueur n'a intégré le groupe. Les jeux se déroulent toujours aux mêmes horaires, le lundi de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 14h00 à 17h00, puis de 20h00 à 23h00. La journée de lundi est toujours la plus importante avec une moyenne de 16 à 24 joueurs, alors que le jeudi après-midi, nous trouvons une moyenne de 8 à 12 joueurs et le jeudi soir, la moyenne se chiffre entre 12 et 18 joueurs.

Après l'interruption des années passées pour cause de COVID, chacun a pris plaisir à retrouver ses coéquipiers de jeu. Le temps que tous reprennent ses marques, les jeux se sont déroulés tranquillement sans activité particulière comme les années passées (repas section et deux concours internes).

Afin de clôturer l'année, un concours a été organisé : présence de tous les participants pour 13h30 et début du jeu 14h00 (3 parties de 8 donnes), classement par ordre décroissant et lots pour tous. Une collation servie après annonce des résultats afin de clôturer cette année.

Cet exercice au concours (interne au FLSM) a la finalité de faire jouer les participants avec une approche différente des jeux habituels du lundi et jeudi. Par cet exercice ponctuel, l'idée est de faire découvrir l'ambiance et la « pression » qui peuvent faire reculer certains lors des concours dans d'autres associations de la métropole brestoise et les faire évoluer dans leur jeu auprès d'autres joueurs.

Pour la rentrée prochaine, tous les adhérents réguliers renouvellent leur engagement au sein de la section et les quelques-uns qui jouaient ponctuellement devront confirmer leur réinscription. Les nouvelles adhésions de joueurs (débutants ou n'ayant pas joué depuis longtemps, voire très longtemps) seront acceptées selon disponibilité.

### **4.3.2 Les diverses activités de loisir :**

#### **AQUARELLE**

Une nouvelle fois, la COVID ne nous a pas épargnés. La saison s'achève avec 5 adhérentes pour suivre les séances de peinture qui se sont déroulées dans une excellente ambiance.

Au cours d'un pot de fin d'année, nous avons pris la décision de ne pas poursuivre l'activité ces prochaines saisons, la COVID étant toujours menaçante.

Les personnes souhaitant poursuivre l'activité pourront le faire le vendredi après-midi aux "activités manuelles".

#### **ART FLORAL**

Gwenaëlle a retrouvé avec un réel plaisir le groupe d'art floral qu'elle avait constitué et qu'elle a animé avec grand talent durant quelques années. Elle a retrouvé les fidèles adhérentes pour réaliser une composition peu avant Noël. Maryse s'est investie dans la préparation et l'organisation des ateliers. Un vrai plus. Ensemble, elles ont reconduit l'activité au mois de février, puis au mois d'avril et au mois de mai.

Ces rencontres conviviales sont une véritable bouffée d'air tant chacune apporte sa bonne humeur et ses petits conseils. La saison prochaine, elles sont volontaires pour repartir sur le même rythme avec déjà plein d'idées... Maryse se lance dans l'animation des ateliers.

Au programme : 5 compositions durant l'année (octobre, décembre, février, avril, mai).

Gwenaëlle pourra accueillir une trentaine de personnes réparties sur trois cours, à 13h30, 16h30, et 20h00 (salle du haut). Maryse accueillera le même jour, environ 18 personnes sur deux cours, à 13h30 et 20h00 (salle Poterie). Nos deux animatrices espèrent ainsi satisfaire la demande des adhérentes tout en leur laissant du temps personnel pour participer à d'autres activités.

Jouer avec les fleurs, les matières, les couleurs est source de plaisir pour nos pupilles ! Rire, échanger avec les unes et les autres est source de satisfaction pour notre moral... Partir avec sa réalisation est tout simplement source de bonheur.

#### **CHANT RECREATIF**

Chaque jeudi, les adhérentes du « chant récréatif » se retrouve pour interpréter des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Le groupe est constitué par la fusion de la chorale antérieurement animée par Josette et celui d'Albert. Une trentaine de personnes participe à la séance hebdomadaire et également se présente à la « galette républicaine » du Foyer, au repas convivial en mars, à « Vivre sa retraite à Saint Marc » et le « printemps des chorales qui regroupe les groupes de chant du quartier.

La séance du jeudi se tient de 14h00 à 16 h00, suivie du traditionnel "café-madeleine" !

Le chant récréatif est ouvert à tous ceux qui aiment tout simplement chanter sans prétendre aux techniques de chorale. C'est un moment récréatif avant tout.

#### **LOISIRS CREATIFS**

Une dizaine de personnes se retrouve les vendredis après-midi pour leur activité de confections diverses : de poupées en serviettes, décorations de Noël, « Quilling »... Le principe est basé sur le partage de savoirs, un peu de blabla et surtout de la bonne humeur. Voilà la réussite ! Les nouvelles idées sont les bienvenues.

## MULTIMEDIA

En 2019-2020, 104 personnes étaient inscrites au multimédia. Malheureusement, cette année l'effectif n'est que de 77 personnes dont 12 hommes... Encore les conséquences de la pandémie.

La pyramide des âges qui va de 52 à 91 ans est la suivante : 52 à 60 ans : 4 personnes ; 60 à 70 : 28 ; 70 à 80 : 32 ; 80 à 90 : 10 ; 90 et plus : 3 !!

Par manque d'animateurs, le groupe sur tablettes n'a pas été reconduit, tout comme celui du vendredi soir (les 2 personnes qui venaient régulièrement sont dans l'équipe du vendredi matin). 14 groupes fonctionnent pour l'apprentissage sur PC (tous les jours du lundi au vendredi matin de 9h00 à 10h10, de 10h20 à 11h30 et du lundi au jeudi de 17h00 à 18h30). C'est énorme ! Ce nombre est certainement difficile à concurrencer sur la place de Brest !

Bravo à toute l'équipe et félicitation à Jeannine qui se donne vraiment à fond pour son activité. L'ambiance qui règne est sympathique. En juin, un pot a été organisé à l'attention de tous, 35 personnes étaient présentes.

## POTERIE

L'atelier poterie est ouvert le lundi soir de 20h00 à 22h00 et le jeudi après-midi de 13h30 à 15h30 ou de 16h30 à 18h30. 15 personnes se retrouvent pour créer et apprendre, dans des relations d'échange et d'aide. L'apprentissage se fait par le partage des savoirs. Les réalisations des autres sont aussi des sources d'inspiration. Quelques inscriptions sont encore possibles. L'atelier encadré par Louissette reprend en septembre cette activité créative dans une ambiance conviviale.

## SEJOUR SKI

Après plusieurs années sans séjour à la neige, le Foyer a été de nouveau en mesure de faire une proposition dans les Alpes, à Saint-François-Longchamp.

Le voyage comprenait deux dimensions, un séjour famille avec 53 personnes et un accueil collectif de mineurs avec 25 enfants et jeunes. Pour accompagner l'ensemble du groupe, 10 animateurs bénévoles, 1 directeur et 2 animateurs stagiaires également bénévoles.

Ce séjour fut une belle réussite, de la neige, du soleil, le tout dans une excellente ambiance.

Les enfants du centre et ceux en famille ont pu apprendre ou progresser par groupe d'âge et de niveau, tant en ski qu'en surf. Les progrès ont été fulgurants dès le deuxième jour.

Les adultes qui le souhaitaient ont également pu pratiquer ces sports de glisse accompagnés d'un animateur. Tout le monde y a trouvé son compte. Au soir de ces belles journées, yoga et relaxation étaient proposés aux personnes qui le désiraient. Des jeux et activités pour les jeunes se mettaient en place après le goûter. L'équipe du chalet nous a mijoté des bons petits plats copieux qui ont ravi l'ensemble des participants. Après le repas, activités en groupe pour tous.

Avant le départ et au cours du séjour, le COVID a inquiété les organisateurs : 4 annulations et 2 isolements en fin de séjour et de nombreux malades au retour... Un succès malgré tout ! Et l'équipe d'organisation est déjà dans les starting-blocks pour la préparation du prochain séjour sur le même modèle, avec les animateurs et organisateurs bénévoles. Comme pour le premier, des soirées à thème et ventes de crêpes seront organisées pour l'autofinancement du projet.

## SOLIDARITE, TRAVAUX D'AIGUILLE : TRICOT, BRODERIE, CROCHET

Cette activité permet aux personnes de se retrouver le samedi après-midi de 14h00 à 17h00 tous les 15 jours. Le planning est affiché dans le hall en début de trimestre. Cette activité est ouverte à tous. Venez passer un moment agréable en groupe, soit avec un ouvrage personnel, soit en tricotant, crochétant pour réaliser différents travaux (layette, couvertures, bonnets, chaussettes...) qui sont offerts à la Croix Rouge ou à d'autres associations caritatives. Nous acceptons, bien sûr, les restes de laine non utilisés pour continuer notre action de solidarité.

## PHOTO

La section photo du Foyer Laïque de Saint Marc, qui a repris du service en septembre 2019, continue son activité mais avec un petit groupe restreint. Les passionnés de prises de vues se retrouvent pour échanger et partager autour de leurs photos. Parfois, un thème est donné et les adhérents sélectionnent quelques clichés qu'ils partagent. Mais la section doit encore trouver une aide technique pour progresser dans la pratique.

## **4.4 LES ACTIVITES PONCTUELLES :**

### CINEMA / CONFERENCE AVEC LE « CERCLE DES VOYAGEURS »

Le Foyer, pour la première fois, a proposé de présenter un film documentaire du « Cercle des voyageurs », une association qui regroupe divers réalisateurs de ce type de cinéma. Jean-Luc DIQUELOU a fait découvrir le fameux Sentier des Douaniers, connu sous l'appellation GR 34. La côte bretonne, dans toute sa beauté sauvage...

Les responsables du Foyer ayant jugé l'expérience positive, deux projections auront lieu au cours de cette saison 2022/2023 :

- une sur la Corse le 18 novembre,
- l'autre sur l'Irlande le 10 mars 2023.

Séances à 14h30 et à 20h00 – participation aux frais : 7 € pour les non adhérents et 5 € pour les adhérents du Foyer. Présentation et débat en présence du réalisateur.

### EXPOSITIONS

Depuis plusieurs années, le Foyer accueille des expositions d'arts plastiques ou de photographies dans l'espace cafétaria.

Après une expo de l'atelier photo du PL Bergot, Loïc Delassus a été retenu par l'association « PLUIE D'IMAGES » pour présenter son travail réalisé en photogravure. Cette année, à partir du thème « MUTATIONS », le photographe a mis en évidence le grignotage sans fin de la terre et des surfaces agricoles au profit des constructions, routes, stationnement... Une expo qui appelait à la réflexion.

Puis, Jeong Hee a exposé ses créations réalisées dans le cadre de sa Licence 3 Arts Plastiques à l'UBO. Cette exposition abordait le thème du pouvoir féminin, où les seins incarnent ce pouvoir sans contrainte...

D'autres expositions de travaux d'étudiants de l'UBO sont envisagées dans les prochains mois.

### JOURNEE SOLIDARITE « UKRAINE »

Les responsables du Foyer avaient décidé d'organiser le samedi 21 mai une journée de solidarité à l'attention du peuple ukrainien engagé dans un grave conflit après l'invasion de leur pays par la Russie.

Les initiatives que nous avons proposées ont permis d'obtenir une somme intéressante et le Comité Directeur a décidé de donner un chèque de 2000 € à l'association Iroise-Ukraine.

Avec rougail à emporter, fabrication et vente de crêpes, vide-grenier solidaire, tournois, l'initiative a été une réussite.

Merci à toutes les personnes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à cette journée importante de solidarité.

Comme nous nous y étions engagés, tous les objets et vêtements restant après le vide grenier ont été remis au Secours Populaire. Ses responsables étaient très satisfaits de recevoir ces dons.



## 4.5. Les Praticants par activité

Saison	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019	2017-2018
<b>Sympathisants</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>15</b>
BADMINTON ADULTES	102	80	128	110	115
BADMINTON ENFANTS	41	44	41	48	53
BASE BALL ADULTES	21	46	44	47	43
SOFT BALL ADULTES	22				
BASE BALL ENFANTS	16	18	17	21	20
BASKET BALL ADULTES	53	37	52	31	33
BASKET BALL ENFANTS	18	25	24	28	28
ENTRETIEN PHYSIQUE	19	17	36	4	
EVEIL CORPOREL				11	10
FOOTBALL ENFANTS	12	14	25	12	14
FOOT EN SALLE	11	12	22	16	10
GYM ENTRETIEN	71	74	90	80	87
JUMPING FITNESS	14	18	24		
MARCHE AQUATIQUE	41	40	47	48	41
MARCHE NORDIQUE	24	23	15	14	11
MULTI ACTIVITES ENFANTS	16	16	15	15	15
MULTISPORTS ENFANTS	25	33	29	29	16
NATATION ADULTES	41	42	48	50	44
NATATION ENFANTS	38	39	39	28	36
PETANQUE	34	19	35	36	26
RANDONNEE	59	70	83	75	81
RELAXATION	35	36	26	23	
BAD DETENTE	41	28	31	21	17
TENNIS	23	16	15	18	14
TENNIS de TABLE	17	17	31	25	21
VOILE	24	28	21	23	14
YOGA	59	54	65	72	55
ZUMBA	52	43	32	33	36
SKI FAMILLES ADULTES	36				
SKI FAMILLES ENFANTS	18				
<b>Sous total enfants</b>	<b>184</b>	<b>189</b>	<b>190</b>	<b>192</b>	<b>192</b>
<b>Sous total adultes</b>	<b>799</b>	<b>700</b>	<b>845</b>	<b>726</b>	<b>648</b>
<b>Total Activités Sportives</b>	<b>983</b>	<b>889</b>	<b>1035</b>	<b>918</b>	<b>840</b>
ANGLAIS		29	31	21	
AQUARELLE	10		17	15	17
ART FLORAL	30	20	19	58	60
BELOTE	7	9	14	10	
LOISIRS CREATIFS	11	12	15	15	14
CHANT RECREATIF	25	17	18		
CHORALE		12	27	32	36
CHORALE ENFANTS	12	14			
CLUB DETENTE			3	4	5
CLUB PYRAMIDE	6	6	7	10	12
MULTIMEDIA	77	88	114	107	91
PHOTO	8	11	16		
POTERIE	24	20	24	25	17
SCRABBLE	8	8	9	10	7
TAROT	41	32	48	40	28
TRAVAUX D'AIGUILLES	7	11	14		
<b>Sous total enfants</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>13</b>
<b>Sous total adultes</b>	<b>224</b>	<b>275</b>	<b>376</b>	<b>347</b>	<b>287</b>
<b>Total Activités Culturelles</b>	<b>236</b>	<b>289</b>	<b>376</b>	<b>362</b>	<b>300</b>
P.P.S. Kerhoas	141	122	139	120	109
P.P.S. Kérisbian	117	115	110	108	112
C.L. MERCREDI	108	117	118	141	153
C.L. (P.V. + Stages )	298	193	173	228	193
Eté (CLSH + Camps)	272	232	213	267	237
ADOS 10-14ans	15	15	26	24	12
SKI COLO	24				
<b>Total Enfance Jeunesse</b>	<b>975</b>	<b>794</b>	<b>779</b>	<b>888</b>	<b>816</b>
<b>TOTAL PRATIQUANTS</b>	<b>2194</b>	<b>1972</b>	<b>2190</b>	<b>2168</b>	<b>1956</b>
Nb de personnes	1355	1248	1431	1536	1632
Adhérents	955	871	1030	1003	892
Cotisants	1046	943	1116	1050	977

**Sympathisant :** Personne prenant une adhésion pour marquer son adhésion au projet de l'association mais qui ne pratique pas d'activité

**Adhérent :** Adulte de plus de 16 ans qui peut pratiquer ou parent d'un enfant de moins de 16 ans

**Cotisant :** Un enfant ou adulte qui pratique une activité doit régler une cotisation unique qui permet de pratiquer toutes les activités

**Pratiquant :** Un cotisant peut pratiquer plusieurs activités ; s'il en pratique deux, cela comptera pour deux pratiquants.